



FUSION DES REGIONS BOURGOGNE ET FRANCHE COMTE : L'ACTION SOCIALE EST EN DANGER !

L'ACTION SOCIALE C'EST QUOI ET POUR QUI ?

La SRIAS (Section Régionale Interministérielle pour l'Action Sociale) est l'instance constituée auprès du préfet de région et réunissant les représentants du personnel, pour recenser et analyser les besoins des agents et l'offre proposée en matière d'action sociale.

L'action sociale doit être collective, régionale et interministérielle. Elle s'adresse à tous les fonctionnaires d'Etat actifs ou pensionnés et les agents contractuels.

QUELLES SONT LES ACTIONS PROPOSEES A CE JOUR ?

- Séjours enfants et adolescents (centres de vacances, week-ends, séjours en Europe).
- Week-end pour les familles (Chamonix...).
- Préparation à la retraite.
- Séjours seniors.
- Actions culturelles (billetterie, prix littéraire, spectacles vivants).
- Chèques cadeaux (aide à la pratique sportive et culturelle).
- Séjours sur catalogues (aides financières).
- Aide à la réservation de places en crèches.
- Logements temporaires (urgence sociale).
- Autres...

FUSION BOURGOGNE ET FRANCHE COMTE : QUELLES CONSEQUENCES POUR LES AGENTS EN TERME D'ACTION SOCIALE ?

Le préfet nous a annoncé que les deux SRIAS de Bourgogne et Franche Comté fusionneront sans tenir compte des engagements du ministère de la fonction publique. Nous nous inquiétons sur le maintien des budgets et des postes administratifs pour le fonctionnement des SRIAS.

QUE DEMANDENT LES ORGANISATIONS SYNDICALES ?

- Aucune diminution des budgets des deux SRIAS Bourgogne et Franche Comté.
- Que le temps consacré par le secrétariat de la SRIAS soit égal à 100% (actuellement 50% par région).
- Maintien de la représentation syndicale actuelle et des présidents des SRIAS jusqu'à la fin des mandats des représentants du personnel en 2019.
- Maintien de l'implantation actuelle de la représentation syndicale sur les deux sites.

